

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
an : 18
mois : 10
Trois mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT PAIÉES

Le droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Juin 1876.

Chronique générale.

Le monde politique est inquiet. A l'inté-
rieur, comme à l'extérieur, les difficultés
grandissent, les incidents se succèdent et
deviennent menaçants.

Dans l'Europe troublée, la France, qui
aurait besoin de concorde, de recueillement
et d'union, est condamnée par la Républi-
que aux discussions intestines.

L'artifice du 25 février s'évanouit dans
l'anarchie, et l'impuissance républicaine est
le dernier résultat des équivoques constitu-
tionnelles.

Les Chambres suspendent à chaque ins-
tant leurs travaux. Elles ne peuvent plus dé-
libérer, discuter et voter ; l'immobilité sem-
ble être l'unique sauvegarde des institu-
tions actuelles.

Dans la Chambre des députés, l'accord
de la majorité républicaine et du gouverne-
ment est brisé ; cette majorité est elle-même
divisée, et l'harmonie des trois gauches est
détruite.

Dans le Sénat, la rupture entre le gouver-
nement et la majorité conservatrice n'a ja-
mais été plus complète.

Le ministère espérait se servir tout à la
fois de la Chambre des députés, pour don-
ner satisfaction aux convoitises révolution-
naires dans le domaine religieux, et du Sé-
nat, pour résister aux mêmes convoitises
sur le terrain politique. Il n'a réussi qu'à
soulever deux conflits, entre lesquels il de-
meure incertain.

A bout de ressources et d'expédients, les
habiles de la République pensent que des
vacances parlementaires pourraient être
une solution. Mais la question des vacan-
ces, à l'heure présente, est elle-même gène
de conséquences. Si le budget est voté dans
la session actuelle, le gouvernement peut

ressaisir une partie de son indépendance ;
s'il n'est pas voté, la Chambre des députés
conserve dans ses mains une arme dont
elle peut constamment menacer les mi-
nistres. Là encore, il y a un conflit en
perspective, et aussi longtemps que la lutte
ne sera pas franchement engagée, la si-
tuation se résumera dans le mot d'impuis-
sance.

Las et fatigué, le pays se demande ce que
pense, ce que veut, ce que fait le maréchal.
Le Journal officiel lui apprendra que M. de
Mac-Mahon s'occupe de régler le sort des
criminels de la Commune.

Pendant que M. Gambetta, dans ses ha-
rangues, prêche l'oubli du passé en faveur
des néophytes de la République, le maré-
chal, dans une lettre adressée au ministre de
la guerre, recommande qu'on laisse tomber
dans l'oubli « tous les faits qui se rattachent
à la fatale insurrection de 1871. »

Il nous souvient que M. le maréchal de
Mac-Mahon faisait autrefois de pressants
appels à tous les hommes de bonne vo-
lonté ; aujourd'hui, il ouvre les portes de sa
République aux complices de l'insurrection
parisienne.

C'est pousser bien loin « l'oubli de ses
préférences, » et, sans souhaiter que les
événements se précipitent, il nous est per-
mis de désirer que la politique ministérielle
ne puisse pas continuer d'intervenir ainsi les
rôles entre M. Gambetta et le maréchal de
Mac-Mahon.

Voici ce qui a paru à l'Officiel :

Le Président de la République, après
s'être fait rendre compte des poursuites qui
ont été ordonnées par l'autorité militaire,
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1875 jusqu'au 1<sup>er</sup> juin
1876, contre les individus ayant participé à
l'insurrection de 1871, vient d'adresser au
ministre de la guerre la lettre suivante :

« Versailles, 27 juin 1876.

» Mon cher ministre,

» Un grand nombre de personnes ayant
pris part à l'insurrection de 1871 et n'ayant
pas été condamnées, ont vécu jusqu'à ce

jour dans la crainte d'être découvertes et
poursuivies. Cependant, en fait, depuis près
de deux ans, l'autorité militaire s'est abste-
nué d'intenter des poursuites nouvelles, si
ce n'est contre des individus qui s'étaient
rendus coupables de crimes de droit com-
mun, tels que l'assassinat, le pillage et le
vol, ou qui avaient joué un rôle prépondé-
rant dans l'organisation et la conduite de
l'insurrection.

» Les statistiques que vous m'avez com-
muniées établissent que, dans le cours de
l'année, le nombre des poursuites n'a pas
excédé le chiffre de 52, et que, dans les
cinq premiers mois de 1876, 10 poursuites
seulement ont été ordonnées. Je remarque
que 22 de ces poursuites avaient pour cause
des crimes d'assassinat, que 17 se rappor-
taient à des arrestations illégales, 13 à des
faits de pillage, 6 à des crimes d'incendie et
4 seulement à des faits insurrectionnels pro-
prement dits.

» Il ressort évidemment de ces chiffres
que l'œuvre de la justice militaire, en ce qui
concerne la répression de l'insurrection de
1871, peut être considérée comme terminée,
sauf en ce qui concerne les contumaces. Dé-
sormais, aucune poursuite ne doit avoir
lieu, si elle n'est commandée en quelque
sorte par le sentiment unanime de tous les
honnêtes gens, à quelque opinion qu'ils ap-
partiennent.

» La conscience publique s'alarme avec
raison de voir reparaitre au grand
jour ceux qui n'ont respecté ni la vie, ni la
liberté des personnes, ni les propriétés,
pour satisfaire leur vengeance ou leur cu-
pidité, ou ceux qui ont préparé, organisé
ou dirigé le mouvement insurrectionnel,
alors que d'autres moins criminels ont été
sévèrement frappés. Mais en dehors de ces
cas exceptionnels, qu'une loi pourrait diffi-
cilement déterminer à l'avance, je pense que
nous devons laisser tomber dans l'oubli tous
les faits qui se rattachent à la fatale insur-
rection de 1871.

» Afin de dissiper à cet égard toutes les
appréhensions et de rendre la sécurité à
ceux qui se croient encore menacés, je vous

prie d'inviter les généraux placés sous vos
ordres et auxquels appartient l'exercice de
l'action publique, à se pénétrer de la dis-
tinction que je viens d'établir, à accorder
le bénéfice de l'oubli à ceux qui n'ont été
qu'égarés, et, dans tous les cas, à ne plus
délivrer d'ordre d'informe ou de mise en
jugement, sans vous en avoir préalablement
référé.

» Si des faits d'une gravité particulière
et rentrant dans une des catégories que j'ai
indiquées étaient signalés à votre attention,
vous voudriez bien en saisir le conseil des
ministres et lui faire connaître les motifs qui
vous paraîtraient rendre une poursuite né-
cessaire.

» J'espère que nous parviendrons ainsi à
calmer toutes les inquiétudes, en faisant la
part la plus large possible à l'indulgence et
à l'oubli, sans porter atteinte aux principes
et aux grands intérêts dont la défense nous
est confiée.

» Recevez, etc.

» Maréchal de MAC-MAHON,
duc de MAGENTA. »

On nous assure, dit le Moniteur, qu'à la
conférence ministérielle qui a eu lieu il y a
deux jours chez M. Dufaure, les ministres
se seraient longuement entretenus de la loi
relative à l'enseignement supérieur et se
seraient définitivement entendus sur tous
les points du débat à intervenir devant le
Sénat.

Le ministre de l'intérieur vient de sou-
mettre, dit-on, à M. le Président de la Ré-
publique, un long travail sur les révoca-
tions opérées depuis la formation du cabi-
net actuel. Voici les chiffres de cette curieuse
statistique :

30 préfets, autant de sous-préfets et
6,325 maires ou adjoints.

Le travail des remplacements des maires
ne s'arrête pas là ; on s'occupe en ce mo-
ment de le compléter, et l'on assure que
d'ici à peu de jours toutes les municipalités

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

(Suite.)

Depuis, j'en ai vu bien d'autres exemples, et j'ai
dû reconnaître que, parmi nous autres ouvriers, la
force et l'audace étaient trop souvent une sauve-
garde pour les méchants.

Le temps, l'argent et l'instruction nous man-
quent pour réclamer régulièrement justice ; si
bien que quand nous ne pouvons nous la rendre à
nous-mêmes, nous nous résignons à nous en pas-
ser.

On encourage ainsi bien des oppressions, bien
des iniquités, et même des crimes !

Si les ouvriers s'entendaient entre eux, s'ils com-
prenaient bien ce qui fait leur sécurité et leur
gloire, ils auraient toujours parmi eux des arbitres
d'honneur qui jugeraient ce qui ne peut être jugé
par la loi, et qui empêcheraient de frapper quel-
qu'un en passant son couteau à travers les jointures
du Code.

Plusieurs corps d'état ont ainsi des jurys de fa-

mille qui tiennent en respect les méchants et qui
protègent les bons.

Ma chute me retint pendant plus de deux mois
à l'hôpital. Je me désespérais parfois de guérir si
lentement ; mais j'avais un voisin qui me donnait
courage.

C'était un pauvre vieux tout courbé par la souf-
france, et qui se nommait, je crois, Pariset ; mais
on ne l'appelait guère que par le numéro de son
lit, qui était douze.

Ce lit l'avait déjà reçu trois fois pour trois lon-
gues maladies, et était ainsi devenu, en quelque
sorte, sa propriété : aussi M. Numéro douze était
connu du médecin en chef, des élèves et des infir-
miers.

Jamais plus douce créature ne marcha sous le
ciel du bon Dieu.

Quand je dis marcher, ce n'était plus, hélas !
pour le brave homme, qu'un vieux souvenir ! De-
puis bientôt deux ans, il avait perdu presque com-
plètement le mouvement des jambes.

Cependant, comme il vivait de copies pour le
Palais, il ne s'était pas trop déconcerté, ainsi qu'il
le disait, et il avait continué à expédier ses rôles
sur papier timbré.

Un peu plus tard, la paralysie atteignit le bras
droit ; il s'exerça alors à écrire de la main gau-
che ; mais le mal grandissant, il avait fallu le trans-
porter à l'hôpital, où il avait eu le bonheur de re-

trouver libre son même lit, ce qui l'avait presque
consolé.

— La mauvaise chance n'a qu'un temps, disait-
il à cette occasion ; tous les jours ont un lende-
main.

Le bonhomme Numéro douze avait pris posses-
sion de son lit avec attendrissement.

L'hôpital, dont le séjour paraît si dur à certaines
gens, était pour lui une maison de plaisance. Il y
trouvait tout à souhait.

Ses admirations pour les moindres commodités
prouvaient quelles privations il avait jusqu'alors
supportées.

Il s'extasiait sur la propreté du linge, sur la blan-
cheur du pain, sur la succulence des potages ! et je
ne m'en étonnai plus quand j'appris que depuis
vingt ans il vivait de pain de munition, de bouil-
lon d'herbes et de fromage blanc : aussi ne pou-
vait-il assez vanter la magnificence de la nation qui
avait ouvert de pareilles retraites pour les pauvres
malades.

Au reste, sa reconnaissance ne s'arrêtait point là ;
elle embrassait tout. A l'entendre, Dieu avait eu
pour lui des faveurs particulières ; les hommes s'é-
taient montrés pleins de bienveillance, et les cho-
ses tournaient toujours à son avantage : aussi l'in-
terne disait-il que Numéro douze avait la « fatuité
du bonheur ! » mais cette fatuité-là ne vous don-
nait que l'estime pour le brave homme et des en-

couragements pour nous-mêmes.

Je crois le voir encore assis dans son séant
avec son petit bonnet de soie noire, ses lunet-
tes et le vieux volume de vers qu'il ne cessait de
relire.

Son lit recevait, dès le matin, les premiers rayons
du jour, et il ne les apercevait jamais sans se ré-
jouir et sans remercier Dieu.

A voir sa reconnaissance, on eût dit que le soleil
se levait exprès pour lui.

Il s'informait régulièrement du progrès de ma
guérison, et trouvait toujours quelque chose à dire
pour me donner patience.

Lui-même était un exemple vivant qui en disait
plus que les paroles.

Quand je voyais ce pauvre corps sans mouve-
ment, ces membres tournés, et, au-dessus, cette
figure souriante, je n'avais le courage ni de m'em-
porter ni de me plaindre.

— C'est un mauvais moment à passer, disait-il à
chaque crise ; bientôt le soulagement viendra ; tous
les jours ont un lendemain.

C'était le mot du père Numéro douze, et il le ra-
menait sans cesse.

Mauricet qui, en venant me voir avait fini par
le connaître, ne passait jamais devant son lit sans
le saluer.

— C'est un saint ! me disait-il ; mais il ne gagne
pas seulement le...

seront renouvelées, conformément aux principes adoptés par le ministère.

Par décision du 20 de ce mois, sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, président du conseil, le Président de la République a accordé des grâces, commutations ou réductions à 944 condamnés à des peines de droit commun, détenus à la Guyane française et dans les maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de France ou d'Algérie, qui se sont créés des titres à l'indulgence par leur repentir, leur soumission et leur assiduité au travail.

A l'occasion du vote parlementaire qui vient d'accorder à M<sup>me</sup> veuve Ricard une pension annuelle de 6,000 fr., un journal de Bordeaux énumère les titres de la République à la reconnaissance de la famille du ministre décédé :

« Le père de M. Ricard, en retraite depuis 15 ans, qui n'avait jamais été porté pour la croix, fut décoré après le 4 septembre.

» Son frère aîné, contrôleur des contributions directes à La Rochelle, a subitement passé inspecteur, contrairement à toutes les règles de l'avancement.

» Son frère cadet, petit avoué sans clientèle, fut, au lendemain du 4 septembre, bombardé procureur de la République à La Rochelle.

» Son beau-frère, percepteur de 4<sup>e</sup> classe sous l'Empire, est aujourd'hui percepteur de 1<sup>re</sup> classe à Bordeaux.

» Deux cousins de M. Ricard, avocats sans causes, ont été nommés juges à Niort.

» Son oncle, lieutenant-colonel en retraite, a reçu une recette particulière.

On le voit, la famille Ricard pratique admirablement l'art d'être républicaine et de se faire des rentes.

Le correspondant parisien du *Journal de Saint-Petersbourg* écrit au sujet d'une crise ministérielle éventuelle :

« La nomination de M. Buffet aura donné à réfléchir à ceux qui dirigent la Chambre des députés. Il faut souhaiter que ces réflexions leur montre combien les destinées du pays dépendent en ce moment de leur modération et surtout de leur abstention en matière de nouveautés politiques. Jusqu'ici le ministère se maintient. »

Voici une nouvelle qui est probablement prématurée, mais nullement improbable :

Le nouveau sultan est un joyeux et bon garçon, aimant le calme, la vie de famille, et n'ayant accepté le pouvoir suprême que par dévouement ; il est déjà las de régner. Il n'en est pas de même de son frère Hamid, jeune homme actif, instruit, désireux de

aux autres. Des hommes pareils devraient être au haut d'une colonne pour être vus de tout le monde. Quand on les regarde, ça fait honte d'être heureux, et ça donne envie de le mériter. Qu'est-ce que je pourrais faire à ce brave père Numéro douze pour lui prouver que je l'estime ?

— Tâchez, lui dis-je, de trouver sur les quais le second volume des poésies de Jean-Baptiste Rousseau ; voilà six ans qu'il l'a perdu et qu'il relit le premier.

— Quoi ! il tient aux livres ! répliqua Mauricet un peu fâché ; parbleu ! on dit bien qu'il faut que chacun ait sa faiblesse. N'importe, écris-moi sur du papier le bouquin que tu dis, et je le lui chercherai.

Il revint effectivement huit jours après avec un volume relié, qu'il présenta triomphalement au vieux malade.

En l'ouvrant, celui-ci parut d'abord étonné ; mais Mauricet lui ayant dit que c'était sur ma recommandation qu'il avait voulu lui procurer ce second tome de Jean-Baptiste Rousseau, le père Numéro douze le remercia avec effusion.

Cependant je conservais quelques doutes, et quand le maître maçon fut parti, je voulus voir le volume ; mon vieux voisin rougit, balbutia, essaya de détourner la conversation ; mais enfin, forcé dans ses derniers retranchements, il me tendit le livre ; c'était un vieux almanach royal !

faire de grandes choses. Or, l'on dit qu'une abdication de Mourad en faveur d'Hamid est arrêtée en principe et que l'on n'attend qu'une occasion pour la faire. Ce projet expliquerait le retard mis à la cérémonie du Sabre, qui, comme on sait, est le sacre des empereurs ottomans.

Nubar-Pacha était en disgrâce auprès du khédivé. Le bruit court qu'il rentre en faveur et qu'il quitte Paris pour aller prendre au Caire le portefeuille des affaires étrangères.

On a beaucoup remarqué en son temps que l'ambassadeur prussien à Constantinople, M. de Werther, était toujours rappelé d'un poste à la suite d'une déclaration de guerre. En effet, en 1866 il se trouvait à Vienne, et en 1870 en France.

M. Henry Elliot, l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, paraît avoir une autre spécialité, celle d'assister aux chutes des souverains. En 1860, il était près de François II des Deux-Siciles, à Naples et à Gaète ; en 1864, près d'Othon I de Grèce, à Nauplie, et en 1868 près de dona Isabel, à Saint-Sébastien. Tout récemment, il était à Constantinople lors de la chute d'Abd-ul-Aziz, à laquelle il n'a pas peu contribué.

Le diplomate anglais, grâce à sa longue expérience, aura pu constater, par des signes précurseurs, que le détronement du sultan serait facile.

## Etranger.

### TURQUIE.

On écrit de Cettinje, le 26 juin :

« Les négociations entamées entre la Serbie et le Monténégro, en vue de la conclusion d'un traité d'alliance, avaient été suspendues il y a peu de temps, à cause de certains dissentiments. A raison de ce fait, il n'avait pas été donné suite au projet d'envoyer à Belgrade le voïvode Maternowitch. Les négociations ont été reprises depuis. Elles ont été confiées à des hommes de confiance, choisis à Belgrade et à Cettinje. Aujourd'hui je tiens de source certaine que ces négociations ont pleinement abouti. Déjà le traité conclu a été ratifié de part et d'autre. On peut le considérer comme un traité d'alliance en bonne forme. »

De nombreuses arrestations ont eu lieu parmi les sofias. D'aucuns ont été exilés, d'autres renvoyés dans leurs pays. On continue à surveiller activement cette classe remuante de la population.

Un ancien aide de camp de l'ex-sultan et une douzaine de personnes ont été mis en état d'arrestation à la suite des meurtres commis par Hassan bey.

Les nombreuses arrestations parmi les sofias ne prouvent pas que tout soit tranquille à Constantinople. D'autre part, comment a-t-on pu arrêter une douzaine de personnes à la suite des meurtres commis par

Le bouquiniste, abusant de l'ignorance de Mauricet, l'avait substitué au volume demandé.

J'éclatai de rire, mais Numéro douze m'imposa silence avec une certaine vivacité.

— Voulez-vous que M. Mauricet vous entende ? s'écria-t-il. J'aimerais mieux perdre mon dernier bras que de lui ôter le plaisir de son cadeau. Je ne tenais pas hier à l'almanach royal ; mais, plus tard, je l'aurais peut-être désiré ; tous les jours ont un lendemain. C'est d'ailleurs une lecture très-instructive. J'ai vu les noms et prénoms d'une foule de princes dont je n'avais jamais entendu parler.

L'almanach fut précieusement conservé à côté du volume de poésies, et le vieux malade ne manquait jamais de le feuilleter quand il apercevait Mauricet. Celui-ci en était tout fier et tout réjoui.

— Il paraît, me disait-il chaque fois, que je lui ai fait un fameux cadeau.

Vers la fin de mon séjour à l'hôpital, les forces du père Numéro douze diminuèrent rapidement. Il perdit d'abord tout mouvement, puis la langue elle-même s'embarassa. Il n'y avait plus que les yeux qui nous riaient encore.

Un matin pourtant, il me parut que le regard était plus éteint. Je commençai alors à me lever, et je m'approchai pour lui demander s'il voulait boire ; il fit un mouvement des paupières qui me remerciait, et, dans ce moment, un premier rayon de soleil brilla sur son lit.

Hassan, si ces meurtres ne sont qu'une vengeance personnelle ?

On assure que la Porte a promis aux représentants des puissances à Constantinople de ne pas prendre l'initiative des hostilités.

L'*Abendpost*, de Vienne, à propos des nouvelles belliqueuses de Belgrade, dit que l'on semble considérer à Constantinople une collision comme imminente et inévitable. Il est, par conséquent, assez naturel qu'on ne parle pas des réformes de Midhat pacha, attendu que le gouvernement du sultan est obligé de porter toute son attention sur la situation extérieure.

Vienne, 27 juin.

La *Correspondance politique* publie les dépêches suivantes :

« Le départ du prince Milan pour l'armée est fixé au 30 juin. Le manifeste annonçant la guerre sera publié le même jour. L'Etat de siège sera décrété dans toute la Serbie le 1<sup>er</sup> juillet. »

On mande de Cettinje, le 27 juin :

« Tous les sujets monténégrins de dix-sept à soixante ans sont appelés sous les armes. »

» Le Sénat prendra prochainement, au nom du prince, la direction du gouvernement jusqu'à la fin de la guerre. »

Bucharest, 26 juin.

On mande de Constantinople, le 23 :

« Dans un conseil des ministres qui vient d'être tenu, le ministre de la guerre a exposé un plan de campagne éventuel contre la Serbie et le Monténégro. Ce plan a été adopté. »

» On considère les hostilités comme imminentes. »

On écrit de Péra à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Depuis quelques jours, il circule ici des bruits sinistres relativement à une conspiration, mais d'un caractère si colossal (sic) que je n'ai pas osé vous en parler. Il ne se serait agi de rien moins que de mettre le feu à la poudrière et au gazomètre, et de faire sauter la ville de Constantinople tout entière avec ses faubourgs et ses palais. Une enquête minutieuse a révélé que ces bruits, tout en étant fort exagérés, avaient pourtant un fond de vérité. Il existait réellement une conspiration circassienne, et c'est la poudrière de Kyrkagatch que l'on voulait faire sauter. Mais l'autorité a été informée en temps utile. Environ 200 Circassiens ont été arrêtés, et les postes chargés de garder la poudrière ont été doublés. En outre, le palais du sultan qui, depuis la mort d'Abd-ul-Aziz, était devenu accessible à toute personne d'une tenue convenable, est maintenant, comme par le passé, rigoureusement gardé. »

On écrit de Belgrade, 23 juin, à la *Correspondance politique de Vienne* :

Toutes les résolutions votées l'hiver dernier par la Skoupchtina, en vue d'une

Alors son œil se ranima comme une lumière qui pétillait avant de s'éteindre ; il eut l'air de saluer ce dernier présent du bon Dieu ; puis je vis sa tête retomber de côté ; son brave cœur avait cessé de battre, et il n'y avait plus de jours pour lui ; il venait de commencer l'éternel lendemain !

### VII.

En sortant de l'hôpital, je repris mon travail, mais tout doucement ; je n'avais plus autant de forces ni surtout autant d'ardeur.

Ce long repos paraissait avoir mêlé de l'eau à mon sang. J'étais, de plus, si bien guéri de mon ambition par l'exemple du vieux copiste, que j'attendais tranquillement le pain de chaque jour sans m'occuper de savoir s'il serait noir ou blanc. Mauricet finit par s'impatienter de mon apathie.

— Faut pas, non plus, exagérer les choses, dit-il : une fois la soupe trempée, les bons enfants la mangent comme elle est ; mais tant qu'elle est à faire, ils tâchent de l'engraisser ! Après tout, nous ne sommes plus en nourrice ; c'est pas à la Providence de nous cuisiner notre avenir ; chacun doit y mettre la main. La sagesse, pour un gaillard qui a ses quatre membres, n'est pas de vivre comme un paralytique, mais de s'en servir le mieux qu'il peut.

Je ne lui contestais rien ; seulement mes mains avaient beau continuer à maçonner et à crépir, le

guerrière, s'exécutent maintenant. On a commencé par réduire le traitement des officiers.

La seconde résolution de la Skoupchtina, à savoir que tous les employés civils, sans aucune exception, seraient enrôlés dans l'armée, est également déjà mise à exécution. Il ne reste tout au plus dans les bureaux que deux employés pour l'exécution des affaires urgentes.

Les ministres en disponibilité, ainsi que les ministères sont dépeuplés, sont à l'exception des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Instruction publique et de l'Armée, dans chaque cour de district, les juges ont été répartis dans l'artillerie, les équipages et dans l'intendance.

Le 25, les dernières batteries de

le 26, les services de la poste et du télégraphe militaire, partent pour Dégred. Tous les vétérans âgés de moins de 60 ans sont appelés sous les drapeaux. La suite distribué 80 nouveaux drapeaux, à l'occasion d'une cérémonie a été saisissante. Les officiers ont juré avec enthousiasme. Des cris criaient : « Ostaritschemo Amanet Opa-pères ! »

Tous les étudiants sont partis pour l'armée. Les étudiants qui séjournent à l'étranger reviennent le 26, pour se rendre immédiatement à l'armée du Sud.

Le 27, toutes les dispositions stratégiques seront prises. Le général Zach a reçu mission, très-difficile. On sait qu'il commande la division Tchatchek, qui se compose de trois brigades de Ruditz, de Tchatchek et d'Uziz. Cette division s'appelle l'armée occidentale de la Morava. C'est avec elle que le général Zach doit forcer les défenses de la vieille Serbie, pour occuper Pritzend sa jonction avec un corps négro.

Son avant-garde se compose d'un corps de volontaires commandé par l'archevêque d'Uziz, qui connaît parfaitement le terrain. Ce corps d'armée, dont les éléments sont conduits par le pope Zarko, bien connu, comprend 22,000 hommes avec une artillerie et nombreuse artillerie. Il est aussi commandé par le général Zach et de concert avec lui, il s'occupe de la formation de nouveaux francs pour donner plus d'extension à la surréction de Bosnie.

Tous les jours, des armes sont envoyées d'Uziz dans la vieille Serbie. Les corps de Pritzend et de Novavaros sont des corps d'armes.

Une armée plus forte se trouve sur la Drina sous le commandement de l'archevêque d'Olimpich. Elle se compose de 2 divisions, 3 brigades, c'est-à-dire 20,000 hommes, comptant les réserves et les volontaires. En outre, ce corps d'armée comprend 30,000 combattants. Tout est prêt pour le passage de la Drina, sur lequel 50 pontons vont être jetés.

Les Turcs s'assemblent également de côté en grand nombre. Le grand et le petit Zvornik, ainsi que Sokar, ont reçu de nouvelles garnisons.

Au petit Zvornik, il y a 3,000 ré-

cœur n'y était plus ! Je n'aurais pu moi-même dire pourquoi. Rien ne me déplaçait dans l'état, il me plaisait davantage ailleurs ; c'était simplement le courage qui dormait.

Il fallait une occasion pour le réveiller. J'allai un jour avec Mauricet chez un des entrepreneurs de Paris pour un renseignement demandé au maître maçon, et que, sur sa dictée, j'avais couché par écrit.

L'entrepreneur n'était pas dans son cabinet, bien qu'on nous fit traverser les pièces pour aller rejoindre au jardin. C'étaient partout des tapis, mille couleurs, des meubles à pieds dorés, des tentures de soie et des rideaux de velours.

Jamais je n'avais vu rien de pareil ; aussi j'étais très curieux de voir de près les vrais yeux et je marchais sur la pointe des pieds de peur d'écraser les fleurs des tapis.

Mauricet me regarda de côté : — Eh bien, comment trouves-tu la chose, demanda-t-il d'un air malin ; ça te paraît-il sage et soigné et cossu ?

Je répondis que cela me paraissait la maison d'un prince.

— Prince de la truette et de l'équerre, dit mon compagnon. Sais-tu que c'est honorable pour la partie ? encore a-t-il trois autres hôtels dans Paris, sans parler d'un château en province.

(La suite au prochain numéro.)

grand Zwonik, 4,000. — A Vichegrad on forme un corps d'armée en grande partie composée de bachi-bozouks.

Les Turcs ont poussé leur avant-garde jusqu'à la Radalja-Ada. Ils semblent se préparer eux aussi à l'offensive.

Toutefois, le pivot des opérations est dans la vallée de la Morava avec l'armée du Sud. Tout dépendra de la marche des événements de ce côté; Alexinatz est le quartier général de l'armée du Sud et là commande le général Tcherniaeff. Cette armée se compose des meilleures troupes serbes, à savoir de la petite armée permanente et de la première classe de la milice. Les forces de l'armée du Sud sont évaluées de 45 à 50,000 hommes.

L'avant-garde est sur la frontière même. L'armée turque opposée à ce corps serbe est numériquement plus faible, mais elle s'appuie sur le camp fortifié de Nisch. Chef-ke-Pacha, qui commande provisoirement, a annoncé à l'armée que de très-grands renforts arriveraient dans l'espace de quinze jours de Smyrne (par Salonique) et de Beikos. Un fait, c'est qu'à Beikos se rassemble un corps de 25,000 hommes qui est destiné au camp de Nisch.

La situation deviendrait critique pour les Turcs si, sur leurs derrières, l'insurrection bulgare reprenait de plus belle. On peut être certain que les Serbes ne négligeront rien pour atteindre ce résultat. Dans ce cas, l'armée turque de Nisch serait très-compromise.

Le quartier général du prince sera établi au milieu de l'armée du Sud.

La ville de Belgrade a résolu de subvenir aux besoins des familles de la milice de Belgrade aux frais de la commune. Chacune des personnes assistées recevra 40 centimes par jour.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Mercredi soir, il y avait grande réunion au patronage de Notre-Dame du Fort. Les jeunes gens voulaient souhaiter la bienvenue au vénérable pasteur qui est parmi nous depuis quelques semaines seulement, et qui déjà s'est fait connaître par le vif intérêt qu'il porte à la jeunesse.

Au début de la soirée, le président de l'œuvre, M. Alph. P., lui a dit avec beaucoup d'âme et de sentiment les strophes suivantes, inspirées dans l'enceinte même du cercle catholique :

Ainsi, dans le nuage est recélé l'azur,  
Dans les plis de son voile obscur  
La nuit cache du jour la brillante étincelle,  
Ainsi d'un jour de deuil naît un jour de bonheur.  
Où, la joie est un fruit qui naît de la douleur,  
Et plus l'on a pleuré, plus la moisson est belle !

Nous avons bien pleuré... Dieu nous avait tant pris.  
Nous avons pleuré, mais quels fruits  
Dieu fait naître aujourd'hui de la semence amère !...  
C'est l'heure d'emprunter à Méhul les accents  
Qui, sur les bords du Nil, éclataient ravissants,  
Quand Joseph retrouva son père...

C'est l'heure de chanter ou plutôt de se taire.

Son oreille bercée aux bruits harmonieux  
Que Racine fit rendre à la langue des dieux ;  
Son âme, accoutumée aux grands cris de Corneille,  
Peuvent-elles trouver un charme aux bégalements ?  
C'est l'heure de chanter, frères, car je l'entends :  
« Aux poètes divins je préfère vos chants ;  
La voix qui parle au cœur est si douce à l'oreille !  
Qui peut valoir pour moi la voix de mes enfants ?... »

Vos enfants vont chanter, ô Père,  
Ils vont chanter et voici le salaire  
Qu'ils attendent de votre cœur :  
Dans la route du bien montrez-leur à vous suivre.  
Bien dire est beau ; mieux vaut bien vivre,  
Et dans l'un et l'autre art vous êtes un docteur.

Une nombreuse et brillante assistance a applaudi à ces pensées si justes qui exprimaient tout à tour, et les regrets de tous pour le père que la ville avait perdu, et la joie si grande de la cité, heureuse et fière du nouveau pasteur que la Providence lui avait envoyé pour son plus grand bonheur.

Des amis de l'œuvre étaient venus de loin : Angers, Poitiers, Nantes avaient des représentants, et les personnes les plus honorables et les plus haut placées dans la société de notre pays entouraient M. le curé. M. l'abbé Bachelot, curé de Saint-Serge d'Angers, fondateur de la société de Notre-Dame du Fort de Saumur, ainsi que plusieurs ecclésiastiques étrangers, assistaient à cette fête et apportaient leurs félicitations et leurs encouragements aux deux directeurs

de notre cercle de jeunes gens, MM. les abbés Renou et Branchereau.

Mais bientôt les accords de Méhul ont retenti, et l'ouverture de Joseph donna un avant-goût des sentiments si nobles que respire l'opéra emprunté en entier au livre sacré. C'étaient des artistes de la ville, M. Halbert comme chef d'orchestre, M. Meyer, M<sup>me</sup> Maubert, qui s'étaient réunis aux amateurs et aux jeunes gens pour donner plus d'éclat à la soirée en l'honneur de M. Mérit.

L'interprétation de Joseph a été un tour de force et un véritable triomphe pour des artistes presque improvisés.

On s'étonne que ces jeunes gens qui, pour la plupart, n'ont pas de bien grandes notions musicales, aient pu rendre toutes les finesses de ce chef-d'œuvre avec tant de perfection. Les chœurs ont été enlevés avec un ensemble, une justesse, un entrain que pourraient envier des troupes lyriques d'un vrai mérite. Honneur à Joseph : il a droit à tous les éloges pour son talent musical et son zèle bien connu ; honneur au vieux Jacob, auquel les applaudissements n'ont pas été ménagés ; honneur aussi au jeune Benjamin, Benjamin parfaitement réussi, et dont la voix fraîche et bien modulée a été l'objet de l'admiration et de l'étonnement général.

Nous ne devons oublier personne et citer tous les enfants de Jacob, lesquels comptent parmi eux des acteurs consommés : tous ont bien rempli leur rôle.

L'auditoire a suivi avec beaucoup d'intérêt et de sympathie cette représentation, et a félicité les directeurs de l'œuvre, d'abord des heureux résultats obtenus, puis de la bonne installation de leur scène, de la variété des décors dus à des mains amies, et de l'éclat des costumes, parfaitement appropriés à l'époque et au sujet de la pièce.

Avant de se retirer, M. Mérit a demandé tous les acteurs, qui se sont avancés sur la scène et les a remerciés de la bonne soirée qu'ils lui avaient procurée. En quelques mots, il leur a rappelé le but principal de l'œuvre, qui n'est pas de les faire jouer toujours, mais de les préparer à soutenir les grandes luttes de la vie ; et il leur a indiqué, dans le sujet de Joseph, divers points qui devaient être pour eux des enseignements précieux.

M. Mérit a remercié aussi l'assistance : les amateurs et les artistes, qui paient depuis longtemps de leur personne et remplissent ainsi une œuvre essentiellement méritoire ; les bienfaiteurs, qui soutiennent de leurs deniers cette institution, qui a déjà rendu de si grands services à la société et est appelée à en rendre de plus grands et de plus nombreux encore, en formant des hommes pour l'Eglise, la patrie et la famille.

Par décret du 23 juin, M. de Grateloup, sous-intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe à Saumur, est élevé à la 1<sup>re</sup> classe.

Tours, 28 juin, 9 h. soir.

Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera de 4<sup>m</sup> 75 à Orléans et qu'il aura lieu le 30 juin, dans la soirée.

On pense que la crue atteindra, dans le département d'Indre-et-Loire, les hauteurs indiquées ci-après :

A Amboise, 2<sup>m</sup> 75, le 4<sup>er</sup> juillet, vers midi.  
A Tours, 2<sup>m</sup> 15, le 4<sup>er</sup> juillet, vers 6 heures du soir.

A Langeais, 2<sup>m</sup> 30, le 4<sup>er</sup> juillet, vers 4 heures du soir.

Lundi dernier, une tentative de déraillement a eu lieu au passage à niveau de la station de la Ville-Malnommée, sur la ligne de Poitiers-Saumur. On n'en connaît pas encore les auteurs, mais la justice procède à une enquête.

Des pierres pesant ensemble 42 kilogrammes avaient été placées sur la voie ; mais le mécanicien et son chauffeur s'en étant heureusement aperçus, arrêtaient la machine et enlevèrent ces pierres, évitant ainsi de grands malheurs.

On lit dans la Sarthe :  
M. Haentjens a déposé sur le bureau de l'Assemblée une importante proposition, signée par soixante-dix de ses collègues, tendant à apporter certaines modifications au budget, à réduire les droits sur les vins, cidres, bières, etc., — et à supprimer l'impôt sur la petite vitesse.

L'inspection générale de tous les régiments des diverses armes commencera le 4<sup>er</sup> juillet et durera environ un mois.

Les généraux de division qui doivent procéder à cette opération sont déjà désignés par le ministre de la guerre.

Une décision prise dernièrement par le ministre de la guerre va faire un sensible plaisir à nos troupiers.

On sait que, « comme dans le service de l'Autriche, » le militaire français n'est pas riche, et que ce n'est pas avec son prêt de cinq sous qu'il peut acheter un château sur ses économies.

Or, avant la décision du général de Cisey, les trente sous par mois alloués par l'Etat aux soldats pour tenir leur rang dans le monde se trouvaient grevés par plusieurs charges. Il fallait payer la salle d'armes, la salle de boxe ou la salle de danse ; coût : quarante-cinq centimes l'une. Quelquefois même, on était porté d'office à la boxe et à la danse, ce qui faisait dix-huit sous en moins sur les appointements du mois. C'était dur pour les troupiers.

Or, le ministre, prenant en considération cet état de choses, vient de décider que, dorénavant, les hommes ne pourraient être portés, sans leur consentement préalable, sur les listes. Leur instruction ne sera pas négligée pour cela, au contraire : les régiments pourront être exercés, par pelotons, à la manœuvre de la canne et du bâton. Cet exercice, nouvellement introduit dans l'armée, est considéré par les officiers comme très-utile pour développer la souplesse du soldat. De plus, il a l'avantage de dégager le poignet, de le rendre plus vite, et dispose l'homme à manier son fusil avec plus de facilité.

Chemins de fer de la Vendée. — Bains de mer des Sables-d'Olonne.

## TRAINS DE PLAISIR

ALLER ET RETOUR : 40 FR.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur de prévenir le public que, les samedis 4<sup>er</sup>, 8, 22 et 29 juillet 1876, des trains de plaisir de 3<sup>e</sup> classe auront lieu aux départs de Tours, Poitiers et Saumur et stations intermédiaires pour les Sables-d'Olonne et retour.

Prix des places en 3<sup>e</sup> classe (aller et retour) de Saumur et autres gares et stations jusqu'à Trois-Moutiers, inclus, aux Sables-d'Olonne, 40 fr.

Le nombre des billets est limité au nombre de places que peut contenir le train de plaisir.

La délivrance des billets a lieu à l'avance dans toutes les gares et stations du réseau et dans les bureaux de vente de billets ; — à Saumur, rue du Portail-Louis.

Les samedis 4<sup>er</sup>, 8, 22 et 29 juillet, le train de plaisir partira de Saumur à 7 h. 40 du soir ; arrivée aux Sables-d'Olonne le dimanche matin, à 5 heures 30.

Pour le retour, départ des Sables-d'Olonne le dimanche, à 40 heures 40 du soir ; arrivée à Saumur le lundi matin, à 9 h. 37.

## MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS.

Dimanche 2 juillet 1876,

A 8 H. 1/2 DU SOIR, PLACE DU CHAMP-DE-FOIRE.

### Programme.

1. *Le Mississippi*, pas redoublé..... X...
2. *Due Foscarini*, fantaisie..... VERDI.
3. *L'Etoile*, polka..... X...
4. *L'Étincelle*, air varié pour piston. ZIEGLER.
5. *Grande valse sur la Traviata*..... VERDI.

## MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 2 juillet 1876,

A 8 HEURES 1/4 DU SOIR, SQUARE DU THÉÂTRE.

### Programme.

1. *La Médaille de Crimée* (marche). BLÉGER.
2. *Le Domino noir* (fantaisie)..... AUBER.
3. *Le Génie des Roses* (valse)..... X...
4. *Hop ! Hop !* (polka)..... ZIEGLER.
5. *Alsace-Lorraine* (pas redoublé). BEN-TATOUX.

## PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en un seul terme, payable le 15 juin, sont priées de se libérer sans retard.

## Faits divers.

Un vieillard, dangereusement malade, avait appelé auprès de lui son fils, qui est médecin ; et celui-ci avait, à son tour, appelé quelques-uns de ses confrères en consultation.

Au moment où le jeune docteur allait rejoindre ces derniers dans la chambre voisine, le vieillard, se penchant à son oreille :

— Défends-moi, lui dit-il en souriant ; défends-moi !

Deux gentlemen... du faubourg se cognent.

Survient un passant. Il voit les coups pleuvoir et s'approche des deux antagonistes.

— Êtes-vous bêtes, leur dit-il, de vous battre comme ça entre vous : vous n'avez donc pas de femmes !

## Dernières Nouvelles.

On parle d'une interpellation de M. Benjamin Raspail au sujet de la lettre du maréchal, qu'il considère, dit-on, comme inconstitutionnelle.

## DÉCLARATION DE GUERRE DE LA SERBIE A LA PORTE.

L'Agence russe transmet la dépêche suivante de Saint-Petersbourg :

« La Gazette de la Bourse a reçu de son correspondant de Zara un télégramme annonçant que la Serbie a déclaré la guerre à la Porte, et que l'armée serbe a passé la frontière turque. »

Si réellement l'armée serbe a commencé les hostilités en franchissant la frontière, il faut supposer, — ou que la Porte s'est bien pressée de repousser l'ultimatum et a transmis son refus par le télégraphe, — ou bien que le prince Milan, débordé par le mouvement national, n'a pas attendu sa réponse pour entrer en campagne.

Quant nous lisons les dépêches privées et les correspondances des journaux français et étrangers, nous constatons que tous, sans exception, regardent à cette heure la situation comme très-grave, et la guerre comme imminente.

Les autres nouvelles nous montrent la Turquie très-décidée à une résistance énergique. Non-seulement l'armée turque cerne la Serbie, mais la flottille du Danube, armée de canons du plus fort calibre, a reçu ordre de remonter le fleuve, pour être prête à bombarder Belgrade, si la guerre éclate.

L'accord semble fait entre le Monténégro et la Serbie. D'après les informations les plus plausibles, le prince Nikita serait accepté comme souverain par les chefs herzégoviens, et le prince Milan serait proclamé roi de Bosnie. Chacun de ces petits Etats s'est adjugé dans le partage anticipé la province qui est à sa convenance, et qui accepte l'annexion.

De Constantinople, on ne sait rien de positif ; tout ce qu'il est permis de constater, c'est que la situation reste la même.

Nous avons donné un extrait de la Gazette d'Augsbourg qui parle d'un complot pour faire sauter une poudrière. Deux cents Circassiens auraient été arrêtés. De plus, des réunions nocturnes ont lieu dans les mosquées, converties en salles de club, sous la présidence de personnages importants.

Il y a donc réellement des conspirations pour un but inavoué ; or, en présence d'une pareille situation, on se demande à quels événements terribles il faut s'attendre à Constantinople ?

Guerre au dehors, révolutions sanglantes au dedans, telle paraît être la destinée prochaine de la Turquie.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

## UN MUSÉE DE PORTRAITS.

La Librairie Sagnier vient de faire paraître un des livres les plus curieux qui aient été publiés en ces dernières années : LES CONFIDENCES D'UN JOURNALISTE, par Maxime RUDÉ (un volume grand in-18 Jésus : 5 fr. 50).

L'auteur qui s'est voilé de ce pseudonyme en a profité pour varier ainsi la devise des Rohan : « Haineux ne puis, flatteur ne daigne, rude je suis. » Il l'est, en effet, en certains coups vigoureusement portés, malgré la légèreté de plume qui est une des qualités du style incisif de ces CONFIDENCES.

Les journalistes, petits et grands, du Figaro à la Revue des Deux-Mondes, les poètes et les hommes de lettres de toute taille défilent sous nos yeux pendant une période de quinze ans, de 1857 à 1872. C'est un musée de portraits, — portraits en pied, eaux-fortes et médaillons, — c'est un foisonnement d'anecdotes inédites. L'auteur a tout vu par ses yeux, tout entendu de ses oreilles, — aussi anecdotes et portraits sont-ils relevés d'une empreinte toute personnelle.

LES CONFIDENCES D'UN JOURNALISTE resteront un livre à consulter dans cinquante ans et plus, pour quiconque voudra connaître l'histoire littéraire ou même politique, et les hommes de ce temps-ci. Et on le lira toujours avec un vif intérêt, car c'est une œuvre de moraliste et d'écrivain.

L. GRIFFON.

On peut dire que l'Univers illustré tient à justifier, dans chacun de ses numéros, la vogue dont jouit cette magnifique publication. Ses gravures, intéressantes et variées, ne laissent échapper aucun sujet d'actualité. Quant à sa partie littéraire, confiée aux écrivains les plus distingués, elle est à la fois attrayante et d'une irréprochable moralité.

**Refusez toute contrefaçon.** — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres  
Trente ans d'un invariable succès, en com-

battant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irri-

gation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 grammes. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSEN, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris. (31)

### CHEMIN DE FER DE POTTIERS

Service d'été, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1876.

Départs de Saumur :		Arrivées à Paris :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 30 — —		4 — 30 — —	
1 — 30 — —		9 — 30 — —	
7 — 40 — —		11 — 45 — —	

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 30 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 30 — —	
12 — 30 — —		7 — 30 — —	
6 — 20 — —		11 — 18 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JUILLET 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre. . . . .	67	40	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . . . .	720	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70. . . . .	678	75	»
4 1/2 % jouiss. septembre. . . . .	98	»	»	Crédit Mobilier. . . . .	152	50	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet. . . . .	547	50	»
5 % jouiss. novembre. . . . .	104	80	»	Crédit foncier d'Autriche. . . . .	477	50	»	Société autrichienne, j. janv. . . . .	550	»	»
Obligations du Trésor, 1. payé. . . . .	430	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. . . . .	447	50	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857 . . . . .	239	»	»	Est, jouissance nov. . . . .	587	50	»				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . . . . .	490	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov. . . . .	963	50	»	Orléans. . . . .	325	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	509	»	»	Midi, jouissance juillet. . . . .	767	50	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	322	50	»
— 1869, 3 % . . . . .	372	»	»	Nord, jouissance juillet. . . . .	1266	25	»	Est. . . . .	312	50	»
— 1871, 3 % . . . . .	357	»	»	Orléans, jouissance octobre. . . . .	1000	25	»	Nord. . . . .	324	75	»
— 1875, 4 % . . . . .	473	75	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	643	»	»	Ouest. . . . .	323	75	»
Banque de France, j. juillet. . . . .	3600	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill. . . . .	»	»	»	Midi. . . . .	321	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . . .	652	50	»	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	1200	»	»	Deux-Charantes. . . . .	298	75	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juillet. . . . .	370	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . . .	14	50	»	Vendée. . . . .	255	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . . . .	348	75	»	C. gén. Transatlantique, j. juill. . . . .	317	50	»	Canal de Suez. . . . .	515	»	»
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. . . . .	705	»	»								

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 1<sup>er</sup> mai 1876)

Départs de Saumur vers ANGERS.		Arrivées à Saumur :	
3 heures 8 minutes du matin.		9 h. 37 m. matin.	
6 — 45 — —		3 — 37 — —	
9 — 17 — —		7 — 17 — —	
1 — 37 — —		10 — 37 — —	

Départs de Saumur vers TOURS.		Arrivées à Saumur :	
3 heures 20 minutes du matin.		9 h. 37 m. matin.	
8 — 30 — —		3 — 30 — —	
9 — 41 — —		7 — 30 — —	
12 — 38 — —		10 — 38 — —	
4 — 44 — —			
10 — 28 — —			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur à 11 heures.

#### Tribunal de commerce de Saumur.

##### FAILLITE BIGNONEAU.

Les créanciers de la faillite du sieur Albert Bignoneau, lithographe à Saumur, sont invités à se présenter, le jeudi 6 juillet 1876, à neuf heures du matin, dans la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer, tant sur la liste des créanciers présumés que sur le maintien du syndic.

Le greffier,  
L. BONNEAU.

Etude de M<sup>e</sup> JULES DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

#### A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,  
**LES IMMEUBLES**  
Ci-après désignés.

1<sup>er</sup>. En la commune de Saint-Clément.

Cinquante ares 75 centiares de terre, dans les Varennes, aux Grands-Arcs et dans l'île Mogé. . . . . 50 75

2<sup>es</sup>. En la commune de Saint-Martin-de-la-Place.

Un hectare 65 ares, dans l'île Pistolet. . . . . 1 65

Cette île, dans une très-jolie situation, est plantée de nombreux et beaux arbres.

3<sup>es</sup>. Et en la commune de la Ménitrie.

Cinquante-sept ares 75 centiares de terre, au canton des Mottes. . . . . 57 75

Total. . . . . 2 73 50

S'adresser à M<sup>e</sup> DEGREGZ.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

A L'AMIABLE,  
En totalité ou par parties,  
**UNE PROPRIÉTÉ**

Située aux Huraudières, commune de Saumur,

Comprenant : bâtiments, jardin, prés, pâtures et queriers, d'une contenance de 15 hectares 50 ares, joignant le Bray, le chemin Charrier, l'établissement de M. Sarget, M. Lacroix et M. Chambourdon.

Divisions au gré des acquéreurs. Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement.

S'adresser à l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, ou se trouveront, tous les samedis et les dimanches, MM. JERTE et MESSARD, mandataires de M. Yvon.

#### Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

##### A VENDRE

A L'AMIABLE,  
**UN ETABLISSEMENT**

**DE VINS MOUSSEUX**

Avec caves, vignes, terres, et un matériel complet; on cédera tout ou partie des vins, au gré de l'acquéreur.

S'adresser à M. BOURJUGE, expert-comptable à Angers, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur. (247)

#### Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

##### A VENDRE

A L'AMIABLE,  
**MAISONS A SAUMUR**

**VIGNES A BAGNEUX**

SAVOIR :

1<sup>o</sup> Maison, à Saumur, rue Fardeau, au Champ-de-Foire, n° 23, occupée par M. Cholet, entrepreneur; jardin;

2<sup>o</sup> Maison, à Saumur, rue Fardeau, n° 25, et levée Saint-Lazare; jardin et écurie;

3<sup>o</sup> Maison, à Saumur, rue de Poitiers, n° 56, occupée par M. Charles Jagot; jardin, remise, écurie;

4<sup>o</sup> Maison en construction, à Saumur, rue de Bordeaux, joignant au midi la maison en construction de M. Foucher, juge de paix; jardin;

5<sup>o</sup> Maison, à Saumur, rue de Feneet, n° 105; cour, glacière et jardin, donnant sur la montée du Petit-Genève;

6<sup>o</sup> Un hectare 11 ares de vignes en très-bon état, au Champ-des-Guindries, canton de la Pierre-Couverte, commune de Bagneux, avec cave, pressoir et bâtiment.

S'adresser à M. CHOLET, entrepreneur à Saumur, à M. ROBIN, à Terrefort, commune de Bagneux, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (263)

#### A VENDRE

**LA METAIRIE**

**DE CHIENNE**

Commune de Nueil-sous-les-Aubiers.

Ferme et redevances : 1,700 fr.

Mise à prix : 38,000 fr.

Adjudication le 10 juillet, étude de M<sup>e</sup> SALMON, notaire à Doué-la-Fontaine. (283)

M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire, demande un principal clerc capable.

#### Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

##### A LOUER

DE SUITE,  
En totalité ou par parties,  
UNE

**GRANDE MAISON**

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,

Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés.

S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (190)

#### Etude de M<sup>e</sup> JULES DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

##### VENTE DE MEUBLES

APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 11 juillet 1876, à dix heures du matin, M<sup>e</sup> Degrez, notaire à Saint-Clément-des-Lévées, procédera, au hourg de cette commune, à la vente des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M. l'abbé Piau, décédé à Saint-Clément, le 1<sup>er</sup> décembre 1875.

A la requête de M. l'abbé Jean-Charles Dufour, curé de Champigné, son légataire universel.

On vendra notamment :

Batterie de cuisine, ustensiles de cheminée, cuillères et fourchettes, vaisselle et verres de toute sorte, tables de cuisine et de salon, une table à coulisses de vingt-quatre couverts, bas de buffet, un bois de lit en noyer et deux autres en bois dur, tables de nuit, rideaux, matelas, traversins, dix-huit tasses d'oreillers, couvertures, une armoire, une horloge, tabliers de cuisine, serviettes de table et de toilette, draps, linge de ménage, pendule de cheminée, chandeliers, un réveil-matin, couteaux de table, bureau d'acajou et bureau en noyer, une table de jeu, un bois de lit en bois blanc, cinq couettes, oreillers et beaucoup d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

#### Etude de M<sup>e</sup> CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

##### VENTE

AUX ENCHÈRES,

Samedi 1<sup>er</sup> juillet 1876, à midi, sur la place de la Bilange, à Saumur, d'un bon cheval, une américaine, un cabriolet, harnais, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### AVIS.

La vente mobilière qui devait avoir lieu à Balloire, commune de Méron, le dimanche 2 juillet 1876, est remise à un jour qui sera ultérieurement fixé.

#### ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

#### A. CLOSIER

Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés.

Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

### UN FLEAU CONJURÉ

Tout le monde, jeune ou vieux, peut se guérir sans frais et se garantir à tout jamais des écoulements contagieux. La formule est envoyée franco sous pli cacheté, contre 5 fr. adressés à M. EYMIN, à Vienne (Isère). Les lettres les plus flatteuses lui sont journellement adressées pour le remerciement de son procédé, si simple et si efficace.

### RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur.

### FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

### FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

## FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles.

Sous presse, pour paraître prochainement :

### LE LIVRE UNIQUE DES FIDÈLES

Par l'abbé PEYRE.

Sanctification du jour, de la semaine, du mois, de l'année et de la vie entière, telle est la division de ce volume qui en mille pages, renfermera le strict nécessaire pour le plus grand nombre de fidèles.

Prières du matin et du soir, Méditation, Examen, Chapelet, Indulgences, Exercice pour chaque jour de la semaine, Ordinaire de la Messe, Vêpres, Complies, Saluts, dévotions de chaque mois, Offices de tous les dimanches et principales fêtes, avec une courte instruction, office de Noël, de la Semaine-Sainte, Vêpres et Messes des morts, Vies de tous les Saints du Calendrier romain, Pénitence, Confirmation, Pénitence, Eucharistie, Ordre, Mariage et Extinction.

Ce livre, qu'on pourrait appeler le *totum* des fidèles, est à la fois un programme, un formulaire de prières, un livre de méditation, un rituel, un sermonnaire, une vie des saints, et le 13<sup>e</sup> gratis.

Prix franco : broché, 5 fr.; relié basane, 6 fr.

Il sera accordé sur les prix établis 25 pour cent de remise aux mille premiers souscripteurs, et le 13<sup>e</sup> gratis.

S'adresser à l'abbé PEYRE, chapelain au château de Cézyran, par Coursan (Aude).

Saumur, imprimerie de P. GODET.